

GRAND POITIERS

communauté urbaine

Les atouts d'une métropole sans ses inconvénients ! C'est ainsi que l'on peut positionner Grand Poitiers dans le paysage de la Nouvelle-Aquitaine.

Une qualité de vie indéniable grâce à la proximité de la campagne, un enthousiasme ressenti par tous grâce à la présence de 28 000 étudiants dans des établissements d'enseignement supérieur d'excellence (Sciences Po, ENSMA, Université de Poitiers...), une innovation constante d'acteurs économiques investis ou prêts à se lancer, un patrimoine roman reconnu de tous, un dynamisme culturel et associatif créateur de liens, un attrait touristique indéniable avec en fer de lance le Futuroscope... impossible de lister tout ce qui fait de Grand Poitiers un territoire où il fait bon vivre, bon étudier, bon entreprendre ! Et tout ça à seulement 1h30 de Paris et de Bordeaux.

Grand Poitiers Communauté urbaine, ce sont 40 communes qui s'engagent résolument dans la transition écologique et solidaire de leur territoire, le renouvellement des modes de déplacement axés sur les mobilités douces et actives, le déploiement de nouvelles solidarités entre les communes et entre les habitants, dans le soutien inconditionnel à toutes les innovations économiques, sociales et sociétales, dans une nouvelle forme de démocratie dans laquelle chacun a sa place.

Pour décliner ce projet en acte, Grand Poitiers s'entoure de femmes et d'hommes qui ont à cœur de mettre leurs compétences, leurs idées, leur motivation au service de la collectivité, et recrute :

Un·e Adjoint·e au responsable du Pôle Droit de l'Urbanisme – Juriste

Direction Générale Adjointe Transition écologique

Direction Urbanisme Habitat Foncier

Pôle Droit de l'Urbanisme

Cadre d'emplois des attachés territoriaux

A temps complet

Vous intégrerez le Pôle Droit de l'Urbanisme composé de 20 agents instructeurs des autorisations du droit de sols et gestionnaires administratifs. Vous aurez en charge un secteur du pôle composé de 7 agents. L'activité du Pôle Droit de l'Urbanisme se caractérise par un travail en équipe au quotidien et une grande polyvalence.

Vous êtes référent·e et expert·e en droit de l'urbanisme et avez une expérience d'au moins 3 ans dans l'instruction des autorisations d'urbanisme. Vous serez en capacité d'instruire des dossiers en fonction de la charge du service.

Sur la base de services communs, Grand Poitiers instruit les autorisations d'occupation des sols des 40 communes de la Communauté urbaine, qui compte plus de 199 000 habitants. La collectivité travaille actuellement sur un Plan

Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Vous participerez au titre de votre expertise à l'élaboration du document cadre en urbanisme à l'échelle de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Un travail important est réalisé pour coordonner les décisions qui sont prises par Grand Poitiers et toutes les communes sur l'ensemble des problématiques urbaines : habitat, déplacements, commerces, activités économiques, patrimoine, biodiversité, sobriété foncière, économie d'énergie, etc.

Le Pôle Droit de l'Urbanisme est très impliqué dans ce travail de coordination qui implique, outre les communes (élus et services) de nombreux services de Grand Poitiers.

Parallèlement, une montée en compétence des instructeurs est nécessaire de façon à approfondir les compétences juridiques dans un environnement législatif très évolutif. L'objectif est également de développer une logique d'urbanisme de projet ou urbanisme négocié, permettant de garantir la qualité des opérations de construction ou d'aménagement en renouvellement urbain notamment.

Vos activités

- Assurer l'organisation, le fonctionnement quotidien d'un secteur du Pôle Droit de l'Urbanisme :
 - gestion du quotidien et appui technique aux instructeurs et à l'agent en charge de la police de l'urbanisme (gestion des absences, point dossier, disponibilité pour gestion des urgences, ...)
 - animation du réseau des instructeurs et chargés d'urbanisme des communes de Grand Poitiers
 - participation à l'évaluation des besoins en matière de formation et à la définition des formations à mettre en œuvre dans le domaine de l'urbanisme
 - contribution à la coordination des politiques communales et communautaires en matière d'aménagement et de construction

- Participer à la veille juridique en matière d'urbanisme en appui du responsable de Pôle mais également à l'évolution des documents cadre (PLUi 40) :
 - contribution à l'élaboration du volet réglementaire du PLUi (règlement et zonage)
 - veille juridique en matière d'urbanisme, d'habitat, de patrimoine, innovation, ...En tant qu'adjoint-e à la responsable, vous serez la personne ressource sur l'ensemble des aspects juridiques liés à l'instruction des autorisations d'urbanisme à la fois pour les agents du pôle mais également pour les 40 communes.

- Traiter les recours gracieux et contentieux, rédaction de mémoires en réponse.

- Animer les réunions de services hebdomadaires, les réunions trimestrielles avec les communes, les réunions interservices et les permanences de l'architecte conseil notamment. Participer aux réunions ou audiences avec l' élu en charge de l'urbanisme.

- Participer à la mise en œuvre de la dématérialisation. A ce titre, vous serez en capacité d'assister les administrés en cas de blocage et de solliciter les services ressources concernés en plus des opérateurs de logiciels. Vous participerez également à la formation des agents communaux afin de déployer les nouvelles pratiques. (Connaissance des outils et paramétrages techniques)

- Assurer l'instruction des autorisations d'occupation du sol sur les communes de Grand Poitiers, ce qui inclut :
 - Le suivi des dossiers complexes
 - La consultation des services et organismes associés à l'instruction
 - La liaison avec les communes concernées qui restent responsables de la délivrance de ces actes
 - La rédaction des projets d'arrêtés et certificats d'urbanisme
 - Signature des courriers du premier mois par délégation des Maires et visas des arrêtés proposés aux Maires sous format dématérialisé

- Recevoir le public, généralement professionnel, afin :
 - de donner des renseignements d'ordre général en amont des projets
 - de conduire une négociation dans le but de contribuer à l'émergence de projets de qualité, quand les projets sont engagés

En tant qu'adjoint-e à la responsable, vous aurez en charge l'intérim de la responsable du pôle en cas d'absence.

Votre profil

- Sens des relations humaines et du travail en équipe
- Expérience dans le management d'équipe souhaitée
- Grande autonomie, rigueur, méthode et organisation
- Esprit de synthèse, pédagogie et appétence pour l'expression écrite et orale
- Expérience dans le domaine de l'instruction des AOS indispensable
- Connaissances et formation dans le domaine du droit de l'urbanisme, du droit de l'environnement, code civil, code de la construction et de l'habitation, droit public ...
- Connaissances sur les montages juridiques de dossiers complexes et intérêt concernant les systèmes constructifs innovants
- Maîtrise des outils bureautiques courants (WORD et EXCEL)
- Contribution aux outils déployés dans le cadre de la dématérialisation (Droit de cotes, parapheur électronique, guichet numérique de dépôt des autorisations d'urbanisme, ...). Une expérience de l'utilisation des SIG sera appréciée

Contraintes particulières

Le contact avec le public requiert des capacités d'écoute et pédagogiques. La compréhension de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture, ainsi qu'une ouverture à tous les genres culturels, sont évidemment souhaitables. Vous serez susceptible de vous déplacer dans les 40 communes de Grand Poitiers (réunions trimestrielles ou ponctuelles dans le cadre de projets à enjeux). Grande disponibilité.

Conditions de recrutement

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. De plus, en application du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 et de la délibération n° 2009-0239 du 18 juin 2009, le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également prétendre à cet emploi par voie contractuelle (article L352-4 du Code Général de la Fonction Publique).

Rémunération

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + participation mutuelle + prévoyance + CASC (Comité d'Activités Sociales et Culturelles).

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Merci de contacter Mme Anne-Sophie HERVE, Responsable du Pôle Droit de l'Urbanisme, au 05 49 41 91 32 ou Mme Eugénie GICQUEL, Directrice Urbanisme Habitat Foncier, au 06 77 96 17 59 ou Mme Ambre DEGHILAGE, Chargée de recrutement, au 05 49 30 20 96.

Notre offre vous intéresse ?

Les candidatures avec lettre de motivation, CV, copie des diplômes, (si statutaire dernier arrêté administratif) sont à adresser à :

Mme la Présidente de Grand Poitiers Communauté urbaine
Hôtel de la Communauté urbaine de Grand Poitiers
84 RUE DES CARMELITES
86000 POITIERS

ou par mail à recrutement@grandpoitiers.fr

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

Date limite de dépôt de votre candidature : 06/11/2022